



République Française
Département de la Mayenne
Communauté de communes des Coëvrons
CHATRES LA FORET – 53600 EVRON

DEL N° 2026 067
Objet : Budget supplémentaire 2026

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 12 MAI 2026**

Le douze mai deux mil vingt-six, à 20 H, les membres du conseil communautaire, légalement convoqués le 6 mai 2026, conformément aux articles L 5211-1, L 2121-10 et L 2121-12 du Code général des collectivités territoriales, par Monsieur Joël BALANDRAUD, président, se sont réunis à la salle du Trait d'Union à EVRON (Mayenne).

PRESENTS : Jean-Pierre AUBIN (ASSE-LE-BERENGER), Béatrice LE GOFF (BAIS), Nadège GENESLAY (BLANDOUET-SAINT JEAN), Claude GARNIER (BREE), Steven MORAINVILLERS (CHAMPGENETEU), Joël BALANDRAUD, Régis de CONIAC, Adélaïde DEJARDIN, Adeline DOUET, Alain FORTIN, Angéline GOHIER, Jean-Charles GUEDON, Stéphane HUAULME, Claude LANGEVIN, Sophie LECHAT-GATEL, Vincent LETAVASIER, Fabrice METAIRIE, Marie-Claire MOISY, Blandine VERDIER (EVRON), Christophe SAILLOUR (GESNES), Bertrand CHESNAY (HAMBERS), Alain SUARD (IZE), Bernard GERAULT (LA BAZOUGE-DES-ALLEUX), Pascal CHANTEAU (LA CHAPELLE-RAINSOIN), Fabrice SIROT (LIVET), Robert GESLOT (MEZANGERS), Christophe FERANDIN, Amélie GUYARD, Kévin ORBAN, Geneviève PENGLAOU, Benoît QUINTARD (MONTSURS), Maryline TINNIERE, suppléante (NEAU), Régis BLANCHARD (SAINTE-GEMMES-LE-ROBERT), Hugues ARNAUD (SAINT-GEORGES-LE-FLÉCHARD), Philippe BRUNET (SAINT-GEORGES-SUR-ERVE), Sébastien ORRIERE (SAINT-LEGER-EN-CHARNIE), Christian LE BLANC (SAINT-PIERRE-SUR-ERVE), Michaël BEUCHER (SAINT-THOMAS-DE-COURCERIE), Vincent JULIEN (SAULGES), Bernard MORICE (THORIGNE-EN-CHARNIE), Anthony LARCHER (TORCE-VIVIERS-EN-CHARNIE), Hervé RONDEAU (TRANS), Mathilde ADAM, Régis LEFEUVRE (VAIGES), Géraldine JOLY, Xavier SEIGNEURET (VIMARTIN-SUR-ORTHE), Dominique RICHARD (VOUTRE).

DÉLEGUÉS TITULAIRES ABSENTS EXCUSÉS : Hugues GRIMAUULT (BAIS), Nathalie ROUSSEAU NICOLAS-GUIZON (EVRON), Pierre LABROSSE (NEAU), Michel GALVANE, Claudine MESANGE (SAINTE-SUZANNE-ET-CHAMMES),

ASSISTAIENT EGALEMENT : Etienne GAUFFRE, directeur général des services, Evelyne VÉGÉE, directrice générale adjointe des ressources et Frédéric CHANCOIN, directeur du service comptable et financier.

Secrétaire de séance : Jean-Pierre AUBIN (ASSE LE BERENGER).

Nombre de membres dont le conseil communautaire doit être composé : 51

Nombre de membres en exercice : 51

Nombre de membres qui assistaient à la séance : 47

Pouvoirs : 3

Nathalie ROUSSEAU NICOLAS-GUIZON donne pouvoir à Blandine VERDIER

Michel GALVANE donne pouvoir à Nadège GENESLAY

Claudine MESANGE donne pouvoir à Sébastien ORRIERE

Objet : Budget supplémentaire 2026

Le conseil communautaire,

VU le code général des collectivités territoriales, et notamment l'article L.2312-1 et suivants,

VU les instructions budgétaires et comptables,

CONSIDERANT les budgets primitifs du budget principal et des budgets annexes de la Communauté de communes des Coëvrons pour l'exercice 2026, les comptes financiers uniques pour l'exercice 2025,

CONSIDERANT le projet de budget supplémentaire pour le budget principal et les budgets annexes de la Communauté de communes des Coëvrons,

Considérant que le budget supplémentaire a pour fonction d'incorporer dans le budget 2026 les restes à réaliser et les résultats dégagés par le Compte Financier Unique 2025, ainsi que d'ajuster les crédits en dépenses et les prévisions de recettes,

Après avoir entendu la présentation des projets de budget supplémentaire pour le budget général et des budgets annexes ci-après :

- Bâtiments industriels et commerciaux ;
- Musée et grottes ;
- OM - REOMI ;
- ZA – ZI ;
- Production Electricité photovoltaïque ;
- OT Ste SUZANNE - Les Coëvrons ;
- Cinéma « Yves Robert » ;

CONSIDERANT l'avis favorable du bureau communautaire en date du 29 avril 2026,

Après en avoir délibéré et procédé à un vote dont les résultats sont les suivants :

Votants : 50

Abstention : 1 (Claude GARNIER)

Contre : 0

Pour : 49

👉 **APPROUVE** les budgets supplémentaires 2026 :

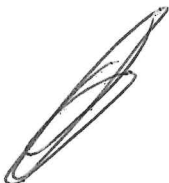
- . du budget principal,
- . du budget annexe « Bâtiments industriels et commerciaux »,
- . du budget annexe « Musée et grottes »,
- . du budget annexe « OM - REOMI »,
- . du budget annexe « ZA - ZI »,
- . du budget annexe « Production Electricité photovoltaïque »,
- . du budget annexe « OT Ste SUZANNE - Les Coëvrons »,
- . du budget annexe « Cinéma -Yves Robert »,

selon le détail ci-joint en annexe, comprenant les Reports et le tableau consolidé ci-dessous :

		DEPENSE	RECETTE
BUDGET PRINCIPAL - 3C	FONCTIONNEMENT	2 939 240,88 €	4 439 240,88 €
	INVESTISSEMENT	1 637 306,18 €	1 637 306,18 €
BUDGET PRINCIPAL - 3C		4 576 547,06 €	6 076 547,06 €
CC-BATIMENTS INDUSTRIELS ET COMMERCIAUX	FONCTIONNEMENT	31 250,00 €	120 000,00 €
	INVESTISSEMENT	- 1 274 253,32 €	- 1 274 253,32 €
CC-BATIMENTS INDUSTRIELS ET COMMERCIAUX		- 1 243 003,32 €	- 1 154 253,32 €
CC-CINEMA	FONCTIONNEMENT	55 000,00 €	55 000,00 €
	INVESTISSEMENT	19 479,29 €	19 479,29 €
CC-CINEMA		74 479,29 €	74 479,29 €
CC-ZA ZI CCC	FONCTIONNEMENT	119 071,14 €	267 620,58 €
	INVESTISSEMENT	- €	36 202,19 €
CC-ZA ZI CCC		119 071,14 €	303 822,77 €
CC-PHOTOVOLTAIQUE	FONCTIONNEMENT	- €	25 000,38 €
	INVESTISSEMENT	- €	17 256,45 €
CC-PHOTOVOLTAIQUE		- €	42 256,83 €
CC - OM REOMI	FONCTIONNEMENT	635 020,00 €	1 095 676,42 €
	INVESTISSEMENT	111 242,12 €	331 498,01 €
CC - OM REOMI		746 262,12 €	1 427 174,43 €
CC - MUSEE ET GROTTES	FONCTIONNEMENT	14 614,18 €	14 614,18 €
	INVESTISSEMENT	76 541,81 €	162 695,21 €
CC - MUSEE ET GROTTES		91 155,99 €	177 309,39 €
CC-OFFICE DE TOURISME STE SUZANNE	FONCTIONNEMENT	1 285,44 €	1 285,44 €
	INVESTISSEMENT	45 073,48 €	80 377,05 €
CC-OFFICE DE TOURISME STE SUZANNE		46 358,92 €	81 662,49 €
TOTAL		4 410 871,20 €	7 028 998,94 €

Le secrétaire de séance,

Jean-Pierre AUBIN



Pour extrait certifié conforme,
 Le Président,

Joël BALANDRAUD